

**Société des amis d'Ismaïl Urbain
et d'études saint-simoniennes**

Association loi de 1901
Adhésion: 23€
Étudiant: 7€

Bibliothèque de l'Arsenal
1, rue de Sully
F-75004 Paris

Directeur de la publication:
Michel Levallois.
Secrétariat: Jacques Canton-Debat
et Philippe Régnier.
Abonnement gratuit pour les adhérents.
Pour les non adhérents: 15€.

**numéro 9
décembre 2001**

Lettre trimestrielle



Éditorial

Notre dernière assemblée générale du 23 octobre a été l'occasion d'un débat fort intéressant sur le rôle de notre Société dont je voudrais vous rapporter l'essentiel.

Ce débat a pris place après que Philippe Régnier, notre secrétaire général, ait fait le point de l'état d'avancement du **chantier de l'édition du saint-simonisme**. J'en rappelle les grandes lignes qui apparaissent maintenant avec une grande netteté.

Le dictionnaire biographique est déjà consultable sur le site du laboratoire LIRE à l'Institut des sciences de l'homme de Lyon. <http://www.ish-lyon.cnrs.fr/labo/LIRE/St-simonisme.html>

L'Iconothèque du saint-simonisme est bien avancée et devrait déboucher sur l'édition d'un **céderom** en 2002, par le CNRS, l'Institut des sciences de l'homme de Lyon et peut-être la BnF. On y trouvera recensés, décrits, photographiés les objets et les images qui sont spécifiquement liés à l'histoire du mouvement.

La réédition critique de l'Exposition de la Doctrine est le troisième volet de l'entreprise qui va mobiliser une quinzaine de spécialistes dans les domaines des sciences de l'homme, du libéralisme, de la philosophie des sciences, de l'économie politique, de l'histoire des religions, etc.

La discussion s'est donc ouverte sur le **rôle de la Société** dans cette entreprise de grande envergure dont les premières assises commencent à apparaître. Il s'est dégagé de l'exposé de Philippe Régnier et des débats qui l'ont suivi que la Société remplit trois fonctions.

La première est d'appuyer le travail des membres de la Société en mettant en relation des personnes provenant d'horizons différents, qui ont des intérêts complémentaires et des besoins communs et qui ont toutes des informations à échanger. Cette fonction est remplie par la Lettre, nos Journées, les contacts avec notre secrétaire général et les membres du Bureau à l'Arsenal.

La seconde est d'être l'interlocuteur des institutions, en particulier de la BnF et des Archives de France pour organiser des manifestations culturelles. C'est ainsi que la Société pourrait commencer à réfléchir à une grande exposition à l'Arsenal pour 2003 ou 2004, qui réunirait les objets et documents originaux de l'iconothèque, ainsi qu'à l'organisation d'un colloque qui suivrait le lancement de la réédition de l'Exposition de la doctrine.

La troisième tâche de la Société est de préparer avec le directeur de l'Arsenal la création du Centre de documentation et de recherches sur le saint-simonisme et les idéologies du XIX^e qui doit permettre le départ du fonds Rondel.

Ainsi la Société ne manque-t-elle ni d'ouvrage ni d'ambitions, ce qui justifie, et votre fidélité, et votre participation à ses activités.

Nous pouvons donc vous adresser nos meilleurs vœux pour la nouvelle année et vous donner rendez-vous à Lyon, le 26 janvier pour notre Journée saint-simonienne sur la révolte des canuts.

Le président, Michel Levallois

Sommaire

1. Dossier du trimestre

La thèse de Lionel Latty sur le saint-simonien Henri Fournel

2. Publications et nouvelles

3. Journée sur « Les saint-simoniens et les canuts » à Lyon

Illustration:

Portrait d'Henri FOURNEL (détail), attribué à Léon Cogniet. Provient de l'ouvrage de Sébastien Charléty, *Histoire du saint-simonisme*, Paul Hartmann éditeur, 1931, ill. hors texte [entre les p. 372 et 373].



Dossier du trimestre

La thèse de Lionel Latty sur le saint-simonien Henri Fournel

Lionel Latty a intitulé sa thèse : *Henri Fournel, 1799-1876, ingénieur du corps des Mines, sa vie, ses œuvres, sa contribution au développement économique, industriel et social de son époque.*

Cette thèse a été soutenue le 17 juin 2000 à Nanterre devant un jury composé d'Alain Plessis, André Thépot, Daniel Nordmann, Philippe Régnier, Georges Ribeill et Patrick Verley.

Bien qu'Henri Fournel et sa femme Cécile soient bien connus des études saint-simoniennes, il paraît intéressant d'en rappeler les principaux points afin de préparer notre journée sur les canuts à Lyon.



Qui était Henri Fournel ?

Les œuvres et les actes de Fournel, cet ingénieur des Mines né en 1799 et mort en 1876, s'inscrivent dans un milieu – la bourgeoisie parisienne éclairée et l'École polytechnique – et dans une époque – du début de la Restauration à la fin du Second Empire. Henri Fournel est éclectique, scientifique par raison plus que par inclination, généreux sans oublier d'être habile, rigoureux mais parfois raisonneur, ambitieux et sachant jouer du réseau de ses relations. C'est une personnalité riche et complexe dont la composante sublimée n'est pas absente. Sa contribution au développement économique, industriel et social de son époque se manifeste par un engagement militant dans le saint-simonisme et par une carrière partagée entre le secteur privé et la fonction publique. Mêlé de très près et dans des domaines divers à de nombreuses affaires, parmi les plus importantes de son temps, il participe aux grands bouleversements politiques, économiques et sociaux du siècle dernier : projet saint-simonien pour « améliorer l'état social actuel », révolution des transports avec les chemins de fer, exploitation minière, tentative de redressement du Creusot, canal de Suez, utilisation des machines à vapeur, recherche minière en Algérie, révolution de 1848, étude érudite sur la conquête de l'Afrique par les Arabes.



Place de Fournel dans le mouvement saint-simonien

Henri Fournel occupe une place à part parmi les saint-simoniens, empreinte d'idéalisme plus que d'utopie. C'est par l'œuvre de Saint-Simon, découverte en 1826 grâce à Margerin, camarade de promotion de l'École polytechnique que Fournel commence son engagement. Il adopte la doctrine saint-simonienne vers 1828, « persuadé que c'est le seul moyen d'améliorer l'état social actuel », comme il l'indique le 23 février 1832 au juge chargé d'instruire le procès du 27 août. En 1872, à la fin de sa vie, il confirme son choix d'avoir participé à un projet de société, œuvre collective de régénération sociale et politique, ayant un objectif, une méthode, et un chef : « Nous saint-simoniens, nous avons cherché un but qui fût dans l'intérêt de tous les partis ; notre maître Enfantin l'a trouvé et notre vie est consacrée à le faire connaître. »

S'il ne participe pas au *Producteur*, Fournel joue un rôle actif aux échanges préparatoires et à la rédaction de l'*Exposition. Première année de la doctrine de Saint-Simon*, avec Carnot et Duveyrier. Les articles du *Producteur* sont signés par des hommes dont les itinéraires ultérieurs révèlent la richesse diversifiée de cette matrice première du saint-simonisme, Cerlet son rédacteur en chef, Enfantin, Rodrigues, Auguste Comte, Bazard, Philippe Buchez cofondateur avec ce dernier de la Charbonnerie française et futur président de l'Assemblée constituante en mai 1848, Auguste Blanqui cofondateur en décembre 1841 avec Michel Chevalier du *Journal des Économistes*, Carrel et Dubochet tous deux futurs journalistes au *National* et signataires en juillet 1830 de la protestation des Quarante-quatre.

À partir de mars 1831, Fournel milite à plein temps, après son départ du Creusot dont il a été pendant un an le directeur, désigné par Aguado. En avril, il est membre du Collège, avec Barrault,

Bouffard, Michel Chevalier, Duveyrier, d'Eichthal, Flachet Mony, Hoart, Lambert et Edmond Talabot. Il conduit des chantiers sociaux dans le milieu populaire de Paris. Mais leur courte durée – un peu plus d'un semestre, d'avril à novembre 1831 – en limite la portée. Durant la même période il rédige une trentaine d'articles dans *Le Globe*, dont les sujets peuvent être regroupés en deux thèmes : le projet de société industrielle et la conduite des réformes.

Le projet de société industrielle : l'association

Le premier thème concerne le projet de société industrielle, pensé par Saint-Simon et complété par les saint-simoniens. La question sociale implique une régénération de la société, la transformation du comportement de ses acteurs, et une organisation nouvelle autour d'un but social unificateur. L'association universelle est le cadre nécessaire du nouvel ordre social. Cette association est « unifiante ». Elle est à la fois principe organisateur, réducteur de tension et facteur déterminant de progrès de la société. C'est « avant tout avoir un but commun ». Il s'agit « d'unir tous les citoyens et de resserrer les liens qui les attachent les uns aux autres ». Elle concerne les personnes, considérées dans leur identité individuelle. Elle est agent d'intégration, et instrument de promotion et de solidarité. Elle s'applique autant à des institutions, des sociétés et des groupes, qu'à des personnes individuelles, à des travailleurs, c'est-à-dire à tous ceux qui travaillent et qui ne sont pas des oisifs. Toute activité peut constituer l'objet de l'association : banque, exploitation minière, entreprise de négoce, société d'arbitrage. Pour Fournel « le désir d'association est révélé » et les saint-simoniens viennent « instituer une vaste association des travailleurs de tous les ordres, de toutes les classes, de tous les pays ». Le champ de référence de *l'Exposition. Première année* est encore plus vaste : « le développement successif de l'espèce humaine ne reconnaît qu'une seule loi, et cette loi c'est le progrès non interrompu de l'association ». L'organisation du travail, expression que Fournel n'emploie pas, comme Saint-Simon, doit être entendue comme l'harmonisation de l'offre et de la demande. Elle est réalisée par une planification qui permet de « régulariser les travaux industriels ».

Position de Fournel sur la propriété, l'hérité et l'héritage

Dans trois articles du *Globe* Fournel expose, en les reliant, les sujets de la propriété, de l'hérité et de l'héritage sous la forme d'une quadruple problématique. Quel est le fondement de la propriété, la loi ou le droit naturel ? Quelle est la place de la propriété dans l'organisation sociale et comment doit-elle être constituée ? Qui doit être détenteur de la propriété et faut-il distinguer l'usufruit de la nue propriété ? Comment transmettre la propriété ? La pensée de Fournel apparaît, en ce qui concerne la constitution de la propriété, plus proche de celle de Saint-Simon que de celle de *l'Exposition, Première année*. Dans *L'Industrie* Saint-Simon précise deux fois sa pensée : « La question la plus importante à résoudre serait celle de savoir de quelle manière la propriété doit être constituée pour le plus grand bien de la société entière, sous le double rapport de la liberté et de la richesse », et il ajoute qu'il faut « bien comprendre la nature du droit de propriété et fonder ce droit de la manière la plus favorable à l'accroissement des richesses et des libertés de l'industrie ». Illustration des précautions à prendre pour comprendre la portée de certaines formules saint-simoniennes, est l'expression « abolition de l'héritage » que Fournel n'emploie qu'une seule fois, dans *Le Globe* du 26 juin 1831. Il justifie sa position par l'observation que l'exploitation de l'homme par l'homme est immorale. Mais il tempère la portée de l'abolition de l'héritage en précisant qu'« il ne serait pas moins absurde de dire que nous venons bouleverser la société et armer celui qui vit d'un salaire insuffisant contre celui qui vit d'un ample revenu, parce que nous venons annoncer pour l'avenir l'abolition de l'héritage ». En fait Fournel recommande de nouvelles dispositions fiscales sur les droits de succession. L'héritage n'est donc pas supprimé mais aménagé. La formule « abolition de l'héritage » doit probablement être comprise comme une référence morale à prendre en compte lorsque les acquis familiaux, matériels ou culturels, deviennent socialement dommageables. La formule et l'idée de Fournel pourraient alors signifier égalité des chances, comme le suggère *Le Globe* du 3 juillet 1831 : « L'égalité des chances pour tous est le seul moyen de remplacer les distinctions de la naissance par

celles du mérite; hors de là toute égalité dans l'ordre politique est utopie ». Les fonctions sociales quelles qu'elles soient ne doivent plus se transmettre par droit de naissance mais par droit de capacité. Tout le raisonnement de Fournel s'inscrit dans le cadre d'une morale civique progressant de manière continue pour la réduction des privilèges de l'hérédité. « L'héritier ne sue pas, il n'a que la peine de naître... Il ne produit rien, il consomme, et nécessairement il consomme ce qui appartient à autrui. »

Notons aussi que Fournel n'emploie pas l'expression « question ouvrière ». Il situe l'amélioration des conditions économiques et sociales des travailleurs dans le cadre plus général des nouvelles relations à instaurer au sein de la société en privilégiant l'ordre et le travail. « Il ne peut y avoir d'ordre que par et pour le travail ». Il situe l'amélioration dans un contexte de modernité: « Nous venons transformer la science et l'industrie. »

La conduite des réformes

Le second thème traité par Fournel dans *Le Globe* concerne la méthode à suivre pour conduire les réformes, la position à l'égard des libéraux (points communs et de désaccord), et les modifications du système politique souhaitées.

Les évolutions doivent se faire pacifiquement. Fournel revient souvent sur l'attitude saint-simonienne de non-violence, inséparable de celle de reconstruction et d'harmonie. Il faut réconcilier et réunir. La concorde sociale et la non violence constituent la trame politique des mesures de développement économique. Un risque en résulte, celui de concourir à désamorcer les tensions sociales sans aller au-delà, sans donc réussir à ce que des réformes sociales soient réalisées. Fournel, comme ses amis, partent de l'économique pour atteindre le social. Dès que l'économique est en cause, le social risque d'être sacrifié. La médiation sociale se situe chez eux principalement au plan des idées. Elle a donc toutes les chances de n'être pas opérationnelle. N'échoue-t-elle pas à l'automne 1831 avec les canuts? Les saint-simoniens ne constituent pas un mouvement d'opposition à un régime, mais une force de soutien à long terme d'un pouvoir qu'ils souhaitent réformateur et qu'ils veulent réformer de l'intérieur. Ils se situent dans le cadre institutionnel, politique, écono-

mique et social du moment, sans le remettre en cause autrement qu'en parole.

Le pouvoir aux élites industrielles

Pour Fournel l'exercice du pouvoir appartient aux élites industrielles compétentes. Ses réticences à l'égard de la souveraineté populaire et de la démocratie sont nettes. Il ne croit pas « que ce soit en descendant de plus en plus dans l'échelle sociale qu'on multipliera les chances de lumière et de certitude ». Sa vision est élitiste, hiérarchique et peu démocratique. Dans *Le Globe* du 23 mars 1831 il souligne que « nous travaillons pour la classe la plus nombreuse, et croyons que son sort ne sera amélioré par elle qu'à la condition de recevoir la loi, et non de la donner ».

Il signe la protestation du 28 novembre 1831 qui marque solennellement la rupture entre Bazard et Infantin. Mais il souhaite la synthèse et la réconciliation des deux points de vue. Cette première rupture se termine en mars 1832. *Le Globe* annonce avec solennité son retour dans la Famille. Fournel publie, à la veille de la fin du *Globe*, le 13 avril 1832, un dernier article, un manifeste intitulé « Au Roi », ultime appel à l'opinion publique pour faire prévaloir l'idée que le développement industriel, la modernité économique et un enseignement amélioré peuvent conduire au bien-être social. Fournel recommande un programme de grands travaux publics financés par l'État. Il résume, sous la forme d'une déclaration de politique générale, ce qui peut être considéré comme l'aboutissement des idées réformatrices du saint-simonisme militant. Un mois plus tard il « convoque » avec les autres membres du Collège la Famille à Ménilmontant. Il s'agit « d'annoncer la vie nouvelle que nous aurons conçue », formule qui indique bien une nouvelle approche, élaborée dans l'improvisation. Durant cette retraite à laquelle il participe, l'attitude symbolique, les signes extérieurs vont l'emporter sur la doctrine, les politiques industrielles et les œuvres concrètes, au point de rendre moins crédibles les actions antérieures qui s'interrompent.

Une contribution financière majeure au saint-simonisme

Fournel est trésorier de la Famille après Bouffard, lors de la faillite financière de l'été 1832. Celle-ci

est due aux dépenses considérables engagées sans ressources certaines. Elle est encore aggravée par les emprunts proposés par Michel Chevalier et imaginés par Isaac Pereire et Rodrigues. Grâce à la rigueur de sa gestion et au compromis financier qu'il établit avec M^{me} Petit, Fournel évite à Enfantin d'être condamné aux procès d'août et octobre. Son engagement s'exprime enfin par une grande générosité matérielle. Sa femme Cécile et lui perdent leur fortune en donnant 150 000 F à la Famille. La plus grande part sert à financer *Le Globe*, comme le feront Gustave d'Eichthal et M^{me} Petit. *Le Globe* doit son existence matérielle à ces trois familles.

La participation à l'expédition des saint-simoniens en Égypte

Fournel reprend sa liberté d'action au début de l'année 1833, sans pour autant se détourner de la pensée de Saint-Simon. Il établit la première *Bibliographie saint-simonienne*, source des publications ultérieures sur les œuvres de Saint-Simon. Quelques mois plus tard, en dépit de ses projets personnels – l'ébauche proposée d'une ligne de chemin de fer du Havre à Marseille, la liaison ferroviaire de Gray à Saint-Dizier et Verdun, une mission d'étude pour Thiers sur la question des chemins de fer, une audience espérée de Louis-Philippe – il décide de partir en Égypte. Pourtant il porte un regard critique sur bien des récentes actions entreprises aux côtés d'Enfantin. Comment ne voit-il pas l'imprudente simplification de celui-ci pour une entreprise aussi complexe, techniquement, diplomatiquement et financièrement ? Le rôle de Fournel, tout au moins jusqu'en février 1834, est décisif. Il se consacre d'abord à la documentation. Il rédige et fait publier à Marseille, avant de s'embarquer, une lettre ouverte adressée à Arlès-Dufour, sous le titre « *Communication des Deux Mers* ». Les bonnes introductions de celui-ci auprès des milieux d'affaires anglais et allemands ne peuvent qu'être favorables pour donner à ce projet extraordinaire de dimension mondiale une audience européenne. Puis, sur place, de concert avec Lambert, il présente à Mehemet Ali en janvier 1834 les projets saint-simoniens, dans un contexte difficile où se mêlent propositions pour un canal, pour un chemin de fer et pour un barrage. Mais c'est un échec, le projet de canal n'est pas d'actualité, et celui de chemin de fer revient aux Anglais. Reste

le barrage qu'Enfantin s'efforce en vain de mettre en œuvre.

Une fidélité indéfectible au saint-simonisme

Cet échec provoque sa deuxième rupture avec Enfantin, auquel il s'opposera encore quelques années plus tard lors de l'affaire Chabannier. En 1845 l'un et l'autre se revoient. Sa fidélité exigeante se manifeste par son action pour la société de Secours Mutuel, et par sa désignation comme l'un des exécuteurs testamentaires d'Enfantin.

Son engagement saint-simonien permet de mettre en lumière plusieurs aspects de l'entreprise commune des disciples de Saint-Simon. Leurs prises de position, souvent symboliques, utilisent plusieurs registres de présentation et donnent lieu à des campagnes de communication qui mettent en œuvre des techniques élaborées de propagande. Elles comportent moins de naïveté et moins d'utopie qu'il n'y paraît. Pour être entendus, ils ne peuvent pas dire exactement ce qu'ils pensent. Il leur faut exprimer une rupture tout en recherchant une légitimité de continuité. Pour être tolérés, ils ne prennent pas parti dans les conflits sociaux. Il y a un double langage presque obligé. L'ambiguïté en résulte. Elle s'amplifiera avec le temps. Fournel n'est pas le seul à recomposer, souvent de manière lisse et sereine, l'image du saint-simonisme militant.



La vie professionnelle de Fournel est intense et marquée par une grande diversité d'activités.

L'ingénieur des Mines

Fournel exerce une carrière originale dès sa sortie de l'École des Mines de Paris en 1823, tantôt privée, tantôt publique. Ingénieur au profil polyvalent et porté à l'action, il manifeste une étonnante capacité d'adaptation à des milieux publics et privés fort contrastés.

Il propose en 1828 un projet précurseur de liaison ferroviaire de 150 km, assez sommaire, à une voie, entre Gray et Saint-Dizier pour sauver la sidérurgie de la Haute-Marne, handicapée par le renchérissement du prix du charbon de bois : il s'agit d'associer le fer de la Champagne et le coke du bassin houiller de Rive-de-Gier. C'est une intui-

tion pionnière d'aménagement industriel régional. En 1830 il est l'homme sur lequel le président Aguado s'appuie au Creusot contre Manby et Wilson pour éviter la faillite qui s'annonce déjà inéluctable. En 1835, il est mandaté par Émile Pereire à Decazeville pour contrôler les fournitures des rails au chemin de fer de Paris à Saint-Germain. Il poursuit sa carrière dans l'industrie privée, comme ingénieur conseil indépendant à vocation multiple. Il réalise plusieurs consultations d'évaluation et d'expertise concernant des concessions de mines de houille (Montet aux Moines, Montieux, Saint-Bérain, Grigues), une mine de fer (Privas) et un établissement sidérurgique (Vierzon). Il rédige un *Mémoire sur les ouvrages d'or des orfèvres de Paris*. En 1840, il est le spécialiste auquel le Comité des intérêts métallurgiques fait appel pour assurer la liaison entre ses membres. Il établit des monographies industrielles. L'une concerne le très grand site houiller anglais de Worsley avec ses canaux souterrains. Deux autres qui semblent bien être des publications de convenance traitent de la situation générale du Texas en 1841 et d'un projet sidérurgique en Arkansas.

L'ingénieur des chemins de fer

Sa dernière responsabilité dans l'industrie privée est celle d'ingénieur en chef du matériel à la Compagnie des chemins de fer du Nord, à partir de 1847 et pour seulement deux années. En 1848, la délocalisation des ateliers de La Chapelle, le licenciement d'environ 1 400 ouvriers, la réorganisation des responsabilités de direction générale créent une situation dans laquelle il n'a plus sa place. Il est, dans le monde industriel de la région parisienne, l'un de ceux, avec par exemple Banès et Le Chatelier, à être confronté aux très difficiles rapports de force entre conseil d'administration, pouvoirs publics et salariés.

Le haut fonctionnaire

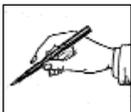
En tant que haut fonctionnaire, il exerce trois responsabilités distinctes. En Algérie, il est chargé d'étudier les richesses minéralogiques. Ceci le conduit à rédiger une œuvre considérable, contribution initiale décisive, ouvrant la voie aux prospections ultérieures : *Richesse minérale de l'Algérie*, présentée à l'Académie des sciences en mai 1848 pour le tome I, en février 1850 pour le tome II. Il est

ensuite chargé du service des machines à vapeur du département de la Seine. Il est membre du conseil d'hygiène publique et de salubrité de la Seine, instance privilégiée d'observation et de proposition durant cette période d'urbanisation dirigée par Haussmann. Puis il est nommé secrétaire de la commission centrale des machines à vapeur. Dans cette fonction il est au centre d'un espace de recherche scientifique et d'expérimentation technique où les constructeurs mettent au point des équipements de plus en plus diversifiés. Il observe l'illusion réglementaire et participe à la déréglementation. Il termine sa carrière en 1864 après avoir été, à partir de 1859, inspecteur général des Mines et membre du conseil général des Mines.



Une personnalité à multiples facettes

En conclusion si Fournel réalise des entreprises difficiles, en partie décisives en Algérie, ses actes n'ont pas un caractère exceptionnel. C'est bien plus l'esprit qui les anime, leur diversité, la méthode qu'il y applique, les problématiques qu'elles font apparaître, qui confèrent aux travaux de Fournel un intérêt dont l'actualité est frappante. La constitution d'archives et la bibliographie saint-simonienne témoignent de son talent de communication et de conviction. Il est tour à tour ingénieur d'usine, haut fonctionnaire, et homme d'influence. Ceci dénote chez lui une étonnante flexibilité et capacité d'adaptation à des milieux publics ou privés fort contrastés. Mais il n'est ni un scientifique de premier rang, ni un haut fonctionnaire de poids politique influent. Ses activités illustrent un tableau de la vie quotidienne des ingénieurs du corps des Mines, leur opportunisme individualiste et leur rivalité corporative. Elles révèlent aussi la fréquente fragilité des travaux de ces ingénieurs experts qui, presque grisés par le progrès, se trompent souvent dès qu'il s'agit de prospective, malgré leurs efforts à faire se rejoindre le monde de la technique et celui de l'économie. Enfin sur le plan politique, il sait évoluer. D'abord franchement peu démocratique, son attitude change au point que l'on puisse penser qu'à partir de 1848 il s'ouvre au suffrage universel et soit partisan d'un « front républicain » contre le futur Napoléon III.



Publications et nouvelles



Ouvrages

La thèse de Michel Levallois vient de paraître chez l'éditeur Maisonneuve & Larose sous le titre *Ismajl Urbain, une autre conquête de l'Algérie*. L'ouvrage contient 650 pages, des illustrations et un index. Il est diffusé par Servedit et a été livré aux libraires le 4 décembre.



Un nouvel ouvrage sur les Pereire souligne l'actualité des thèses économiques des saint-simoniens. Le livre publié en septembre 2001 aux éditions L'Harmattan sous le titre *Émile et Isaac Pereire, l'esprit d'entreprise au XIX^e siècle*, a le mérite d'être écrit par un ingénieur des Ponts et Chaussées, Guy Fargette, qui a pratiqué la conduite de grands projets et s'est intéressé à Mehemet Ali, à Eurotunnel et à Panama.



Erratum

Par suite de la redistribution à la Sorbonne du programme de l'année dernière, nous avons annoncé par erreur dans notre lettre d'information du 12 novembre 2001 une conférence de Lionel Latty sur Fournel, alors qu'elle avait déjà eu lieu. Nous vous prions de nous en excuser.



Adhésion

Parmi les nouveaux membres de notre Société, signalons :

Monsieur Georges Dagher, chercheur.

Monsieur Paul Piro, journaliste.

Nous leur souhaitons bienvenue dans notre Société.



Annnonce

Bien qu'elle ne concerne pas le saint-simonisme mais les locaux où nous sommes implantés, signalons l'exposition en cours jusqu'en février sur *Les livres en bouche, cinq siècles d'art culinaire français (XIV^e-XVIII^e siècles)*, organisée par M^{me} Coron à la bibliothèque de l'Arsenal.



Cotisation annuelle 2002

La cotisation 2002 est mise en recouvrement en euros : 23€ pour la cotisation normale, 30€ pour la cotisation de soutien et 7€ pour la cotisation étudiant. Elle nous permet de vous informer par les lettres trimestrielles et d'organiser un certain nombre de rencontres par an. Nous vous remercions de la régler au premier trimestre en utilisant le coupon joint.

Journée du 26 janvier 2002 à Lyon

« Les saint-simoniens et la révolte des canuts en 1831 »

Comme annoncé dans notre *Lettre* d'information du 12 novembre, notre prochaine réunion aura lieu à Lyon, le 26 janvier 2002. Le programme vise à retracer les étapes de cet épisode de l'histoire lyonnaise et le rôle joué par les saint-simoniens.

SAMEDI 26 JANVIER 2002



• 9 h 00-10 h 30 - Matinée au cinéma Saint-Denis

77, grande rue de la Croix-Rousse, Lyon 4^e

— Projection du film *Autrefois les canuts* (1960) de **Bernard CHARDÈRE**, fondateur de l'Institut Lumière de Lyon.

— **Yves LEQUIN**, professeur émérite d'histoire contemporaine de l'université Lumière-Lyon 2 : « Les canuts au temps des saint-simoniens ».



• 11 h 00-12 h 30 – Visite guidée de deux ateliers de canuts à la Croix-Rousse

21, rue Richan, avec le concours de l'Association « Soieries vivantes »



• 13 h 00 – Déjeuner dans un « bouchon » du quartier



• 14 h 00 -17 h 00 – Après-midi à l'IUFM (ex École normale d'instituteurs)

14, rue Anselme, salle 42

— **Lionel LATTY**, auteur d'une thèse sur Henri Fournel (voir pages 2 à 6 de cette lettre) : « Les saint-simoniens et la révolte des canuts ».

— **Bärbel PLÖTNER**, chargée de recherche au CNRS, UMR LIRE (XVIII^e-XIX^e siècles) : « Les saint-simoniens lyonnais à l'époque de la Mission du Midi ».

— **Jacques CANTON-DEBAT**, auteur d'une thèse sur F.B. Arlès-Dufour : « Le soyeux Arlès-Dufour et la révolte des canuts ».

— Discussion animée par **Philippe RÉGNIER**, directeur de recherche au CNRS.

Pour les personnes intéressées, **cette journée se prolongera le dimanche 27 janvier au matin** par la visite, à Oullins, de l'ancienne propriété d'**ARLÈS-DUFOUR** (actuellement parc municipal Chabrières-Arlès) et de sa tombe au cimetière de cette localité.

Nous espérons que vous pourrez participer à cette première sortie de notre association en dehors de la région parisienne, organisée par Marie-Laure Aurenche, Jacques Canton-Debat, et Bärbel Plötner. Vous serez priés de vous inscrire à cette manifestation à la suite d'un courrier qui vous sera envoyé dès les premiers jours de janvier, pour vous fournir des adresses d'hôtels et un plan d'accès aux différents lieux de cette (ces) journée(s).

Les inscriptions s'effectueront auprès de
M. Hervé Le Bret – 19 rue de Rémusat – 75016 Paris
Tél. / Fax : 01 42 88 59 29 – hervelebret@yahoo.fr